

Alternative à l'armée

Toujours plus d'établissements ferment leurs portes aux civilistes

Alors qu'ils accueilleraient des astreints pendant des années, certains lieux mettent un terme à la collaboration. Explications de ce «refroidissement».

Thibault Nieuwe Weme

L'âge d'or du service civil est peut-être déjà révolu. Depuis 2017, l'alternative à la grande muette a perdu 438 de ses quelque 5000 établissements partenaires aux quatre coins du pays, mettant fin à l'enthousiasme du début des années 2010. Si les admissions restent stables (6148 en 2021, soit un retour aux chiffres d'avant-pandémie), le nombre d'options où accomplir ses jours s'amenuise.

Depuis 2019, afin de contrer sa trop grande attractivité, l'Office fédéral du service civil (CIVI) ne procède plus que de manière ciblée à la reconnaissance de nouveaux établissements d'affectation. Seuls ceux qui rentrent dans le cadre des programmes prioritaires «Soins et assistance» et «Protection de la nature» peuvent désormais engager des civilistes. Une manière selon le CIVI de juguler les offres excédentaires, la concurrence déloyale et un «effet de dispersion» qui prêterait aux établissements déjà existants.

Pas toujours rentable

Malgré cette régulation active, la Confédération n'a pas le contrôle total sur cette réduction de l'offre. Certains établissements décident eux-mêmes de suspendre l'accueil de civilistes. C'est le cas de

l'Office des sports de la Ville de Montreux, qui figure encore dans le registre du CIVI mais se passe désormais du service des astreints (ce qui indique une sous-estimation des chiffres officiels sur le déclin de l'offre).

Le délégué au Sport montreu-sien, Julien Chevalley, explique que les civilistes sont surtout utiles lors du lancement de projets particuliers. Une fois l'activité stabilisée, leur présence devient moins profitable. «Et honnêtement suivant la personne, c'est une perte de temps et d'énergie, surtout quand ça fonctionne mal et qu'elle vient pour se tourner les pouces», ajoute-t-il, fort de six ans d'expérience à gérer une dizaine d'entre eux.

«Suivant la personne, c'est une perte de temps et d'énergie, surtout quand ça fonctionne mal et qu'elle vient pour se tourner les pouces.»

Julien Chevalley, délégué au Sport de la Ville de Montreux

«Il ne faut pas oublier que c'est une charge administrative qui demande un gros investissement et qui n'est pas toujours à la hauteur du retour. Contrairement à un apprenti qui reste 4 ans, le civiliste reste 6 mois... On recommence à chaque fois à zéro, avec toute la loterie que ça peut représenter. Parfois, on se dit que ça irait plus vite si on faisait les choses nous-

mêmes à la place de leur expliquer comment faire.»

Julien Chevalley combat aussi l'idée reçue de la main-d'œuvre bon marché: «Entre la solde, les défraiements et la contribution à payer à la Confédération, on arrive facilement à 10'000 francs pour un service de six mois. Pour les nettoyages dans un EMS, c'est peut-être avantageux, mais pas forcément chez nous. À ce prix-là, j'ai des universitaires en sciences du sport - potentiellement plus qualifiés - qui me supplient de venir pour un stage. Et eux, contrairement aux civilistes étroitement surveillés par la Confédération, ils peuvent travailler le week-end si besoin.»

Strict cahier des charges

Pour une autre commune de l'Est vaudois, dont l'un des services s'est également privé de l'appui de civilistes après huit ans de collaboration, ce sont les contraintes budgétaires, l'engagement de nouveaux collaborateurs et le manque de temps pour un accompagnement optimal qui l'ont fait revenir sur ses pas. De plus, lors d'un contrôle du CIVI, le service s'était fait taper sur les doigts pour avoir confié au civiliste une tâche valorisant spécifiquement son savoir-faire. Une remontrance que le délégué concerné avait trouvée contraire à l'esprit «gagnant-gagnant» du service civil.

«Ce qui est étonnant, c'est qu'une fois qu'on arrête de prendre des civilistes, on ne vient pas nous interroger sur les raisons de l'interruption, contraste-t-il par rapport au zèle de certaines inspections. Je suis très favorable au principe du service civil, dont je comprends bien sûr les exigences, mais son application gagnerait à être un peu assouplie en faveur des compétences des principaux intéressés.»



Les options des civilistes s'amenuisent sur le marché. En cinq ans, 438 établissements d'affectation sont sortis du registre officiel. KEYSTONE

Berne veut éviter la surenchère

● L'Office fédéral du service civil (CIVI) ne dispose pas du nombre d'établissements qui se mettent eux-mêmes sur la touche. Il précise qu'en cas de «sommolence» d'un établissement pendant plus de trois ans, la reconnaissance de statut est retirée par défaut «afin de continuer à mettre à disposition

des civilistes un catalogue de places correspondant à des besoins réels et actuels». Dans certains cas, la collaboration prend tout simplement fin «car le projet faisant appel à des civilistes a pu être achevé». Quant aux révocations disciplinaires faisant suite à des infractions répétées, «elles font

figure d'exception et ne concernent que quelques unités par année». À l'inverse, il arrive régulièrement que le CIVI doive refuser des établissements qui témoignent de leur intérêt à accueillir des civilistes, soit car leur domaine d'activité n'est pas prioritaire, soit car leur utilité publique n'est pas avérée. **TNW**

PUBLICITÉ

ÉDITION LIMITÉE

GAGNEZ JUSQU'À
FR. 100'000.- PAR AN
PENDANT 20 ANS !

CRATTEZ DÈS MAINTENANT!

24 JOURS EN OR

GAGNEZ JUSQU'À
FR. 100'000.- PAR AN pendant 20 ANS!

24 RENTES AU TOTAL

24 RENTES UNIQUES !

1 CHANCE SUR 2 DE GAGNER!

LOTÉRIE ROMANDE
www.loro.ch

Découvrez la boîte à outils du bonheur

Campus de Dorigny
Une exposition sur le bonheur, conçue par deux aumôniers réformés de l'UNIL et de l'EPFL, se déplace actuellement sur le campus universitaire lausannois.

«Comment vas-tu?» Voici la question que pose actuellement une exposition aux membres de la communauté de l'Université de Lausanne (UNIL) et de l'EPFL. Imaginée par deux aumôniers réformés, cette série de panneaux illustrés s'interroge sur une possible quête du bonheur. «L'idée nous est venue pendant le Covid», explique Anouk Troyon, aumônière réformée de l'UNIL, qui se souvient qu'à l'époque, «les activités autant que les contacts humains manquaient».

Alexandre Mayor, aumônier réformé de l'EPFL, indique que ce travail, qui aura mis deux ans

à éclore, est conçu sur la base de leur propre expérience. «Dans nos entretiens avec les étudiants, la recherche d'une vie heureuse n'est jamais loin, en tout cas en filigrane.»

«Vivre au présent»

Mais être heureux, ce n'est aussi du travail? Ou s'agit-il seulement de quelque chose que l'on reçoit? «Il faut se rendre disponible au bonheur», explicite Anouk Troyon, qui pose rapidement la question de la culpabilité d'être heureux: «On peut parfois se demander si on a vraiment le droit d'être heureux quand tout va mal autour de nous.» Alexandre Mayor, quant à lui, rappelle que «nous sommes passés de sociétés de sens à des sociétés qui n'en ont pas ou peu». Selon lui, «la quête du bonheur prend la place du sens laissée vacante».

Alors, il est où le bonheur? «Il y a en tout cas un paradoxe dans le fait de le rechercher», explicite encore Alexandre Mayor, selon qui «vouloir être heureux ne

rend justement pas toujours heureux». Pour l'aumônier de l'EPFL, «vivre au présent» serait la meilleure méthode. «Il est aussi avec les autres!» s'exclame Anouk Troyon, rappelant une des affirmations de l'exposition

«Nous sommes passés de sociétés de sens à des sociétés qui n'en ont pas, ou peu.»

Alexandre Mayor, aumônier réformé de l'EPFL

selon laquelle «partager son bonheur peut permettre de vivre plus intensément». À l'heure du «développement personnel, à mi-chemin entre la psychologique et le spirituel» il convient de se rendre à l'évidence: «Nous sommes des êtres interdépendants!»

Lucas Vuilleumier, Protestinfo

Contrôle qualité